

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 004-ACPX/PRM/SG/PRMP/UGPM/CIS.2025

1. Le **PRESIDENCE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Travaux de réhabilitation du bâtiment du CIS Antanimora**".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à prix unitaire.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : DGCIS Antanimora- Bâtiment Ex CMD

Rue:

Etage / Numero de Bureau : Porte 005 - Division finances

- 4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré la porte 005 Division Finances du bureau de la DGCIS Antanimora biment Ex CMD et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
 - Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir à la porte 005 Division Finances du bureau de la DGCIS Antanimora bâtiment Ex CMD au plus tard le 26/09/2025 à 10 H 30 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
 - un millions deux cent mille Ariary (Ar1 200 000.00)
- ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
 - Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.
- 8. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	DGCIS Antanimora-Bâtiment Ex-CMD	24/09/2025	10h:00min	RABIALAHY Nalison Rinel

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

ACPX_2500064-4CPX001 16/09/2025



•			10	~ 1		_	_
2	 1 0	16	// 1	u/	"	.,,,	ь
a	 ᆫ	- 10	U.	3) I	_ U	_	J

La Personne Responsable des Marchés Publics

ACPX_2500064-4CPX001 16/09/2025